

### Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement

#### HANDELSABTEILUNG

Département fédéral de l'économie publique
DIVISION DU COMMERCE

Berne, le 14 novembre 1975

Ambassades de Suisse à : Ankara

Athènes
Bruxelles
Canberra
Copenhague
Dublin
La Haye
Helsinki
Lisbonne
Luxembourg
Madrid
Oslo
Ottawa
Stockholm
Vienne
Wellington

Mission suisse auprès des Communautés européennes, Bruxelles

Observateur de la Suisse auprès des Nations Unies, New York

EE. 757.3.06 - Rs/md Conférence sur la coopération économique internationale (CCEI): Candidature de la Suisse

Monsieur l'Ambassadeur,

Nous nous référons à notre télégramme du 8 septembre, par lequel nous vous avions d'une part annoncé la décision du Conseil fédéral de poser la candidature de la Suisse à l'un des huit sièges qui reviennent aux pays industrialisés dans le cadre de la Conférence sur la coopération économique internationale (CCEI), et d'autre part prié de remettre un aide-mémoire au Gouvernement auprès duquel vous êtes accrédité.

Comme vous le savez, la Déclaration finale de la Réunion préparatoire à la Conférence, adoptée le 16 octobre par les dix pays participants, précise que le Gouvernement français devrait être en possession de la liste des délégations à inviter



à la Conférence ministérielle "dans un laps de temps n'excédant pas un mois". Or, à l'heure actuelle, aucune décision n'a encore été prise par les pays industrialisés à ce sujet, de sorte que cette échéance ne pourra pas être tenue. La cause de ce retard tient au fait que le Royaume-Uni a déclaré ne pouvoir accepter une représentation communautaire unique.

Dans l'hypothèse où les pays des Communautés parviendraient en définitive à un accord leur permettant de parler d'une seule voix à la Conférence, il paraît pratiquement certain que deux des cinq sièges restants reviendront au Canada et à l'Australie. Demeurent ainsi trois sièges disponibles, que de nombreux candidats désirent occuper: parmi les pays nordiques, la Suède, la Norvège (qui vient à nouveau de souligner son intérêt) et la Finlande qui a récemment annoncé sa candidature; parmi les pays méditerranéens, l'Espagne et la Grèce; enfin la Suisse et l'Autriche. On peut admettre, à l'heure actuelle, que l'un de ces trois sièges serait réservé aux pays méditerranéens, un autre aux pays nordiques et le troisième à l'Autriche ou à la Suisse.

Afin d'assurer le maximum de chances à sa candidature, l'Autriche a entrepris de nombreuses démarches diplomatiques, à des niveaux très élevés. Le Chancelier Kreisky semble personnellement engagé dans ce processus, en raison en particulier du dessein qu'on lui prête de faire jouer à son pays un rôle plus en vue sur la scène internationale, notamment en proposant (la CCEI serait alors la tribune idéale) une sorte de "Plan Marshall" en faveur des pays en développement. C'est à son intervention que l'on doit l'interruption des efforts qui avaient été engagés par l'Autriche et la Suisse en vue de trouver une formule de coopération qui aurait évité une compétition entre les deux pays.

Nous estimons cependant que les chances de la Suisse restent bonnes, vu la part très active que notre pays a prise dans les travaux des divers organes de l'OCDE traitant du Dialogue (Comité exécutif en session spéciale, Groupes à haut niveau récemment créés sous l'égide de ce dernier, Agence internationale de l'énergie) mais aussi pour

des raisons objectives qui sont rappelées en annexe. Il y a toutefois lieu d'éviter que l'intensification des démarches autrichiennes
n'éveille le sentiment qu'un accord est intervenu entre ce pays et
le nôtre, la Suisse abandonnant tacitement sa propore candidature.
Il est apparu particulièrement nécessaire de prévenir un tel malentendu auprès des participants au Somment économique et monétaire
des 15 et 16 novembre, puisque l'on peut supposer que la question
de la représentation des pays industrialisés au Dialogue y sera abordée.

Telles sont les raisons qui nous ont amenés à entreprendre de nouvelles démarches, d'entente avec le Département politique. Les Ambassades de Suisse à Tokio, Paris et Rome ont été invitées le 13 novembre à intervenir dans les plus brefs délais au niveau politique pour transmettre le message reproduit en annexe au Gouvernement auprès duquel elles sont accréditées. La Délégation suisse près l'OCDE a été priée de transmettre ce message au Vice-ministre des Affaires étrangères du Japon, membre de la délégation de son pays au Sommet de Rambouillet. L'Ambassade de Suisse à Londres a également reçu ce télégramme pour son information. Un message d'une teneur similaire a enfin été adressé par voie téléphonique et épistolaire aux autorités des Etats-Unis et de la République fédérale d'Allemagne.

Depuis l'envoi de ces instructions, un fait nouveau est intervenu. L'Ambassade britannique à Berne a remis une note au Département politique (de même que les Ambassades britanniques dans tous les pays de l'OCDE) l'informant que le Gouvernement du Royaume-Uni revendique un des sièges réservés aux pays industrialisés à CCEI. Il est à remarquerque cette demande intervient précisément avant le Sommet de Rambouillet, ce qui n'est certainement pas le fait du hasard. Cela traduit l'intention délibérée du Royaume-Uni de placer les participants au Sommet sinon devant un fait accompli du moins dans une situation dont ils auront peine à se tirer sans lui faire de concession. On peut penser que l'intention britannique est d'emporter une décision au sujet de la question du siège avant le Sommet des Communautés européennes des l et 2 décembre et d'éviter ainsi la pression

que ne manqueront pas d'exercer les pays des Communautés n'ayant pas participé au Sommet de Rambouillet. Il est vain de spéculer, à ce stade, si oui ou non une décision favorable à la demande britannique pourra être prise au Sommet économique et monétaire, ou si le Sommet européen pourra régler cette affaire dans l'optique communautaire. Nous nous bornons à observer que si le Royaume-Uni devait obtenir satisfaction, ce n'est peut-être pas seulement la répartition des huit sièges qui serait remise en question. On peut craindre que ce ne soit la participation d'ensemble à la Conférence qui se trouve rouverte avec le danger soit d'un retard dans son ouverture, soit même d'un abandon de son caractère restreint mais représentatif. Indépendamment de l'échec de l'idée communautaire dont les conséquences pourraient être sérieuses pour les Communautés, on doit en effet s'attendre à ce que tous les pays de la CEE, et avec eux tous les petits pays de l'OCDE, demandent à être représentés. Pour le moment, nous vous prions de ne considérer que l'hypothèse admise jusqu'ici, à savoir que la Communauté ne parlera que d'une seule voix.

A ce stade, nous ne prions pas nos représentations accréditées dans les pays de l'OCDE d'entreprendre de nouvelles démarches particulières. Nous nous réservons la possibilité de le leur demander à la lumière des résultats dont nous disposerons sur les discussions du Sommet économique et monétaire ou des nécessités qui pourraient résulter de la candidature autrichienne. Dans l'intervalle, nous vous saurions gré de continuer à saisir chaque occasion pour réaffirmer, auprès des autorités de votre pays de résidence, le désir de la Suisse d'occuper l'un des huit sièges réservés aux pays industrialisés, en faisant en particulier valoir les raisons objectives qui nous y incitent, telles qu'elles résultent du message ci-annexé. Nous sommes cependant très intéressés à recevoir toute information ou tout commentaire concernant les résultats du Sommet de Rambouillet,

soit en général, soit sur la question de la représentation des pays industrialisés à la CCEI, soit sur les réactions déclenchées par la demande britannique, soit encore sur les activités diplomatiques déployées par l'Autriche au sujet de sa candidature à la Conférence.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Délégué aux accords commerciaux:

## Annexe mentionnée

## Copie pour information va à :

Service économique et financier du DDF (3)

Ambassades de Suisse à Cologne, Londres, Paris, Rome, Tokio, Washington

Délégation suisse près l'OCDE, Paris

MM. J, L, Ja, Rb, Md, Ly, R, Gi, Mae, C, Jag, Rs

Annexe

Conférence sur la coopération économique internationale -Candidature de la Suisse

# Message du 13 novembre 1975

"A un mois de l'ouverture de la Conférence internationale sur la coopération économique, les autorités suisses se préoccupent du fait qu'une décision n'est pas encore intervenue au sujet de la répartition des huit sièges réservés aux pays de l'OCDE. Cette répartition est particulièrement importante puisque la Conférence internationale, tout en étant restreinte, devra être représentative de l'ensemble des pays.

La Suisse a déjà pris, dans les organes de l'OCDE et dans l'Agence internationale de l'énergie, une part active à la préparation des questions de fond qui seront vraisemblablement abordées dans le dialogue. Elle y est incitée non seulement par sa prise de conscience des problèmes mondiaux, mais aussi par sa situation particulière dans l'économie mondiale et par le rôle qu'elle est appelée à jouer dans des domaines spécifiques. Elle dépend de l'étranger pour 80 % de son énergie et importe pratiquement toutes ses matières premières. Ses activités économiques extérieures - échanges et services - représentent près de 40 % de son produit national brut. Par tête d'habitant, son commerce extérieur est l'un des plus élevés du monde. Il en est de même de ses investissements à l'étranger, particulièrement dans les pays en développement où elle arrive dans les premiers rangs, en va-

leur absolue, pour les montants investis. Vu l'expérience ainsi acquise et l'importance de sa place financière, nous pensons que la Suisse serait particulièrement apte à contribuer à la recherche de solutions dans un domaine essentiel du dialogue.

La Suisse estime pour ces diverses raisons qu'elle est objectivement qualifiée pour occuper l'un des huit sièges réservés à l'OCDE. C'est ce qui l'a incitée à se porter candidate et à marquer particulièrement son intérêt pour la commission de l'énergie et la commission financière.